



Déclaration FSU
CSAD Nord du 5 septembre 2023

Les rentrées se suivent et se ressemblent, malheureusement. Force est de constater que les réels enjeux de l'école ne sont pas la priorité du gouvernement, contrairement au discours du Président de la République, et cette année scolaire nous craignons d'assister encore à la dégradation de nos conditions de travail et d'enseignement dans l'Education nationale.

En effet, la nomination de Gabriel Attal à la tête du ministère au mois de juillet, proche d'Emmanuel Macron et d'ores et déjà mis sous tutelle de l'Elysée, renforce la main mise du politique sur les enjeux éducatifs et va à nouveau mettre à mal l'Ecole de la République, en faire un enjeu de communication électoraliste, à coups de fausses annonces, de provocations à l'égard de ses personnels, de polémiques inutilement clivantes comme c'est déjà le cas, au lieu de créer la cohésion et la solidarité dont notre Ecole et plus généralement, notre société, ont tant besoin.

Le nouveau Ministre a ainsi défini son programme en trois priorités:
autorité et transmission des savoirs, recrutement des professeurs, et bien-être à l'école.

Qui encore dans le monde de l'Education pour croire que les décisions prises vont dans le sens d'une école émancipatrice où il fait bon apprendre et enseigner?

quand des académies continuent de recruter et de « former » des contractuels en quelques jours, pour les mettre dès la rentrée face aux élèves ? Qui encore pour penser que les difficultés scolaires, les problèmes liés au manque de moyens de l'école inclusive seraient engendrés par un laxisme des personnels enseignants, manquant d'autorité et de fermeté, d'ambition pour leurs élèves ?

Les enjeux du recrutement et les conditions salariales sont effectivement une urgence sociétale : les seules réponses apportées par le Ministère passent par la revalorisation de la prime Grenelle, concernant au plus 1/3 des personnels, et le PACTE que la FSU ne peut que condamner : en plus d'être une fausse augmentation car il s'agit d'heures supplémentaires, ce PACTE fera exploser un temps de travail déjà conséquent, augmentera la charge de travail des directeurs et directrices, renforcera les inégalités femmes/hommes, ne répondra pas à la difficulté scolaire contrairement à ce qu'il prétend, institutionnalisera les inégalités territoriales, niera l'aspect collectif des apprentissages et de leur construction et générera des tensions au sein des équipes.

Impasse pédagogique et «travailler plus pour gagner plus» inacceptable, la FSU a appelé et continuera d'appeler les personnels à ne pas entrer dans le Pacte. Conscient de l'urgence d'une revalorisation salariale, elle continuera à porter l'exigence d'une revalorisation immédiate et sans contrepartie via le point d'indice.

Pour recruter des personnels et susciter des vocations, le gouvernement ferait mieux d'écouter ses études, dont les enquêtes montrent qu'ils et elles sont particulièrement attachés à la sauvegarde du statut de la Fonction publique. Statut qui a fêté ses 40 ans cet été, et que la FSU continuera de défendre contre les attaques répétées des politiques libérales en place.

Un autre enjeu dont a fait la priorité Gabriel Attal est le bien-être à l'école. Là encore, les politiques affichées ne vont pas dans le bon sens. Les faits établis, les remontées de plus en plus nombreuses des fiches RSST attestent que notre Ecole est en mauvaise santé et que des mesures sont à prendre en urgence. Il n'y a pas à tergiverser, cela passe inévitablement par des choix politiques : une réelle baisse des effectifs dans tous les niveaux, le recrutement massif et en nombre

suffisant d'AESH formé.es afin de remédier au saupoudrage actuel des suivis mutualisés que l'on ose appeler inclusion, des RASED complets, des personnels remplaçants enseignants et AESH à la hauteur des besoins.

Cette rentrée s'inscrit donc dans la continuité des dernières années. Que ce soit dans la politique éducative, au niveau des moyens, des orientations qui vont dans le sens d'un renforcement des inégalités scolaires, sur la question salariale, la direction d'école ou la situation des AESH, les choix politiques de la rue de Grenelle, sous tutelle de l'Élysée, poursuivent les objectifs précédents : organiser une école à plusieurs vitesses, casser les collectifs d'apprentissages comme de travail, ne pas reconnaître l'investissement des personnels. Des choix à l'inverse de ce qui est nécessaire pour un service public de qualité pour les élèves. La FSU continuera de s'y opposer dans toutes les instances et dans les actions qu'elle soutiendra.

Au début de l'année 2023, nous apprenions que le département perdrait 97 postes dans le premier degré, compte tenu de la baisse démographique, nous aurions dû accepter cette décision somme toute logique, en effet, hier, lors de la rentrée, il y avait vraisemblablement « un enseignant devant chaque élève », Mais qu'en sera-t-il dans 3 mois au début de l'hiver, quand les enseignants se verront refuser des autorisations d'absence pour participer à des formations de l'école académique pour je cite : « nécessité de service ». Cette baisse démographique aurait pu être l'occasion de créer des postes d'enseignant.es spécialisées pour qu'aucun dispositif ULIS ne dépasse 12 élèves ou d'abonder les postes de remplaçant.es, afin d'éviter de se retrouver « dépourvu » à la fin du mois de novembre.

Car pour réussir la rentrée, dans le premier degré dans le Nord, il faut en passer par l'emploi de contractuel.les, reconduit.es pour nombre d'entre eux années après années, mais en situation précaire... Que deviendront ces collègues quand l'institution n'aura plus besoin de leurs services ? comment s'investir dans un métier quand on signe une succession de CDD ? Comment exiger de leur part d'accepter une nomination et une mission éloignée de leur bassin de vie ou de leur préoccupations, qui dès lors, se verra imposé ces postes ? Avec quelles conséquences pour le manque de cohésion et de solidarité des équipes.

« Nous avons à cette rentrée quelques remontées sur des situations de transport pour des élèves en situation de handicap qui ne sont plus assurés, car la politique départementale sur les critères d'éloignement a évolué : il faudrait pour bénéficier d'un transport être affecté à plus de trois kilomètres. A cette rentrée certains élèves sont donc sans transport et les familles sont démunies. Avez-vous eu connaissance de ces changements ? Y a-t-il eu concertation afin que, ces élèves qui à cette rentrée n'ont plus de transport soient réaffectés sur des dispositifs plus proches ? Y a-t-il un moyen pour que ces situations puissent être réétudiées ? »